

Wépion en transition- CHARTE

Version adoptée le 03/01/2021

Merci à Malonne transitionne, source d'inspiration pour la rédaction de cette charte.

. Mise en contexte

Inspiré par la démarche du Réseau Transition initié par Rob Hopkins, un groupe de citoyens et citoyennes s'est constitué dans le village de Wépion en prenant comme dénomination *Wépion en transition*.

Ce groupe se donne pour objectif général d'organiser, promouvoir et soutenir, à Wépion, des initiatives, individuelles ou collectives, qui tendent à répondre aux défis liés aux changements économiques, alimentaires, énergétiques, climatiques et sociaux que traverse notre société. Le groupe ne relève d'aucun groupement politique et est ouvert à tout.e Wépionnais.e, quelles que soient ses origines, convictions politiques, philosophiques ou religieuses. Toute personne ayant la volonté d'agir de manière créative, bienveillante, positive dans un esprit collectif et répondant aux objectifs de la présente charte est donc bienvenue !

Wépion en transition se veut être un espace de convivialité, d'expérimentation et d'apprentissage tant au niveau des projets qui seront portés par le groupe que sur les modes de gouvernance qui seront mis en œuvre.

La présente charte ne constitue pas un document figé. Elle rassemble les visions, valeurs, objectifs et règles de fonctionnement proposés par les membres fondateurs de *Wépion en transition*. Elle a pour but de définir un cadre de référence de travail pour le lancement du groupe et sera soumise aux suggestions d'amélioration des membres à chaque date anniversaire de sa création.

. Notre projet

Nous considérons que les modèles économiques et sociaux dominants nous conduisent à une crise sans précédent qui nous pousse à remettre en questions nos modes de vie et de fonctionnement. Face à cela, nous voulons mettre en place des solutions positives pour un avenir soutenable et joyeux. Nous relevons le défi d'une communauté dynamique et participative, recréant le lien avec la terre et avec tous ses habitant.e.s, instaurant plus de justice sociale et étant porteuse de projets concrets, bienveillants et respectueux de notre planète et de celles et ceux qui y vivent.

Pour ce faire, nous proposons de nous appuyer sur :

- la création de liens dans les quartiers, entre les habitant.e.s, les acteurs économiques et élu.e.s locaux, les écoles, les maisons de repos, les associations, ... ;
- l'éducation, l'apprentissage permanent, le partage des savoirs ;
- notre enthousiasme à travailler ensemble et avec toute initiative qui va dans le sens de la transition ;
- la sensibilisation de nos élu.e.s aux changements planétaires ;
- nos intelligences multiples qui nous permettent de réfléchir en agissant ;
- la transition intérieure : se changer soi-même pour changer le monde.

. Objectifs de Wépion en transition

En adhérant avec les objectifs, valeurs et la vision large de la transition, à Wépion, nous désirons :

- créer du lien social localement ;
- promouvoir le vivre ensemble et le faire ensemble ;
- stimuler les initiatives locales ;
- soutenir l'économie locale ;
- sensibiliser aux enjeux de la transition et des solutions concrètes.

Nos valeurs se retrouvent intégralement dans les principes émis par le réseau transition (<https://www.reseautransition.be/je-decouvre/la-transition/les-principes-de-base/>). Toute personne qui souhaite participer aux initiatives de *Wépion en transition* s'engage à agir en cohérence avec les valeurs et principes de la transition.

. Organisation et fonctionnement de Wépion en transition

Il n'existe aucune structure hiérarchique au sein de *Wépion en transition*. Son fonctionnement repose sur la liberté et la co-responsabilité de ses membres. *Wépion en transition* s'appuie sur le concept de l'intelligence collective pour servir ses objectifs. L'intelligence collective est un mode de fonctionnement qui, au sein d'un groupe, cherche à valoriser les connaissances, les compétences et les idées de chacun.e au service de la collectivité et de ses projets. Ce mode de fonctionnement et de prises de positions vise à respecter la diversité des points de vue et des apports de chacune et chacun.

1. Le groupe de pilotage

Après avoir lancé l'initiative, le groupe de pilotage propose les bases de fonctionnement de *Wépion en transition*, rédige la charte, intègre éventuellement de nouvelles personnes et met en place des groupes de travail. Le groupe de pilotage s'auto-dissout dès la mise en place du groupe de coordination.

2. Le groupe de coordination

Le groupe de coordination coordonne les différents projets entre eux. Il est composé d'au moins un membre de chacun des groupes de travail. Ce membre est, au sein de son groupe, garant de la charte et du processus de décision basé sur le consentement.

Le groupe de coordination sert également de support à ces groupes de travail.

Cet organe travaille à une vision stratégique globale sur la transition.

Il est garant de l'unité de *Wépion en transition*.

3. Les groupes de travail

Les groupes de travail seront créés pour la planification et l'organisation de projets, et pour alimenter les réflexions.

4. Les fonctions

Les fonctions temporaires du groupe de pilotage sont assurées et réparties entre les membres.

Les fonctions du groupe de coordination seront à déterminer lors de sa création.

Fonctions temporaires lors de chaque réunion :

- **Facilitateur.trice de la réunion** : introduit les sujets à discuter, veille à ce que chaque membre ait la possibilité de s'exprimer, résume les débats et fait procéder à la prise de décision ;
- **Secrétaire/ Gardien.ne de la mémoire** : se charge de rédiger et de diffuser le compte-rendu de la réunion, indiquant les décisions qui y ont été prises ;
- **Gardien.ne du temps** ;
- **Gardien.ne de la convivialité** : se charge d'assurer le caractère convivial des réunions en assurant un climat serein et joyeux.

D'autres fonctions peuvent être attribuées selon les besoins spécifiques de chaque projet.

. Gestion des réunions et modes de prises de décisions

L'égalité entre membres est totale. Chaque membre a le droit d'être informé, de s'exprimer, d'être entendu et de participer aux décisions. La prise de parole est libre pour autant qu'elle se déroule avec bienveillance, dans le respect des positions de chacun et qu'elle assure que chaque membre puisse exprimer sa position.

Les décisions stratégiques ou de gouvernance relatives à *Wépion en transition* seront prises selon le principe du consentement¹. Les groupes de travail utilisent ce processus lors des prises de décisions importantes.

De nombreux outils d'intelligence collective et de gouvernance partagée sont disponibles sur le site de « l'Université du Nous » et accessibles via le lien suivant : <http://universite-dunous.org/a-propos-udn/ses-outils/>

. Les membres

Le groupe *Wépion en transition* est ouvert à toute personne qui partage les valeurs et idéaux promus par la présente charte, quelles que soient par ailleurs ses origines, ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Peut être membre de *Wépion en transition*, toute personne qui participe aux projets et marque son accord avec la présente charte (disponible sur le site Internet).

Dans la mesure de ses possibilités, chaque membre :

- participe régulièrement aux activités du groupe auquel il.elle a adhéré ;
- participe aux réunions du groupe de travail auquel il.elle appartient ;
- contribue dans un esprit positif à la réalisation des objectifs du groupe ;
- partage ses compétences et connaissances avec les autres membres du groupe ;

¹ **Le consentement est un mode** de prise de décision. Il a pour objectif de favoriser le processus d'intelligence collective afin de formuler une solution qui soit validée sur base de la non objection de tous plutôt qu'avec la préférence de la majorité. Il y a donc consentement quand personne n'émet d'objection importante et raisonnable à la décision à prendre. Quand une telle objection est émise, celle-ci est débattue et les membres du groupe ou de l'assemblée travaillent ensemble à la lever. S'ils y arrivent, la décision est prise. Sinon, le groupe peut passer au vote à main levée et prendre la décision à une majorité qualifiée à déterminer (la moitié + 1, les deux tiers des votants,...). Ce processus est plus difficile à mettre en œuvre pour des groupes supérieurs à 20 personnes. Le schéma du processus de consentement tel que décrit dans le guide la transition est illustré ci-après. Source : <http://universite-du-nous.org/wp-content/uploads/2013/09/gpc-2017-v0.1.pdf>

- respecte les autres membres et veille au maintien de la confiance et de la bonne entente mutuelle qui doit présider au bon fonctionnement de *Wépion en transition* ;
- veille lui-même à prendre soin et respecter ses propres besoins, ses limites et son engagement ;
- veille à ne pas instrumentaliser sa participation aux activités de *Wépion en transition* à des fins de promotion personnelle, qu'elles soient d'ordre professionnel, commercial ou politique ;
- veille à avoir une communication transparente. S'il est mandaté par le groupe pour parler en son nom, il le mentionne. Autrement, il clarifie qu'il s'exprime en son nom propre.

. Non-respect de la présente charte

Tout cas de non-respect de la charte sera examiné au cours d'une réunion du groupe de coordination, en présence du membre concerné et éventuellement des autres membres du groupe de travail duquel il fait partie.

Après avoir entendu les parties concernées, le groupe de coordination (réunissant au moins 2/3 de ses membres) prendra la décision qu'il jugera la plus pertinente dans l'intérêt de *Wépion en transition*.